



PRENDRE LE VIRAGE

Mars 2008

MESURES CONCRÈTES *pour lutter contre les changements climatiques*



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada



MESURES CONCRÈTES pour lutter contre les changements climatiques

Les changements climatiques sont un enjeu mondial qui nécessite des solutions mondiales. Les Canadiens reconnaissent depuis longtemps qu'il est nécessaire d'agir. Les gouvernements précédents se sont fixé des objectifs ambitieux pour réduire les gaz à effet de serre, et pourtant, les émissions n'ont cessé d'augmenter au fil des ans.



Aujourd'hui, **les émissions de gaz à effet de serre sont supérieures de 25 p. 100 à celles de 1990**, ce qui fait que le Canada dépasse de 32 p. 100 l'objectif établi par le Protocole de Kyoto. Si nous n'agissons pas immédiatement, les émissions de gaz à effet de serre au Canada augmenteront de 24 p. 100 d'ici 2020, pour atteindre environ 940 mégatonnes, soit 58 p. 100 au-dessus du niveau de 1990. C'est inacceptable. **Il est temps de prendre le virage.**

Notre gouvernement s'est engagé à arrêter la croissance des émissions de gaz à effet de serre du Canada et à les réduire de façon draconienne. En avril dernier, nous avons diffusé les grandes lignes de notre plan d'action, intitulé *Prendre le virage* concernant cet engagement. Depuis lors, nous avons consulté les provinces, les groupes environnementaux et l'industrie afin de raffiner notre plan. Il inclut les mesures suivantes :

- Forcer l'industrie à réduire ses émissions de gaz à effet de serre;
- Établir une bourse du carbone, incluant un système de crédits compensatoires, afin d'offrir aux Canadiens des mesures incitatives pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre;
- Établir un prix de marché pour le carbone.

La présente brochure décrit les mesures qui mettront le Canada sur une voie responsable en lui permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi de lutter contre les changements climatiques.

Le Canada doit prendre le virage



Dans un contexte d'augmentation rapide des émissions de gaz à effet de serre, le gouvernement du Canada a mis en place **une cible nationale de réduction absolue des émissions de gaz à**



effet de serre de 20 p. 100 par rapport aux niveaux de 2006 d'ici 2020, soit une réduction des niveaux projetés de 330 mégatonnes. Cela équivaut à éliminer les émissions actuelles combinées de l'Alberta, du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Grâce au plan d'action *Prendre le virage*, le gouvernement du Canada met en œuvre, pour la première fois dans l'histoire du Canada, l'une des réglementations les plus sévères au monde en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La croissance du secteur des sables bitumineux

doit se faire de façon responsable



Notre plan *Prendre le virage* **prescrit des réductions des émissions gaz à effet de serre provenant de toutes les sources industrielles importantes**. D'ici 2020, les émissions industrielles de gaz à effet de serre seront réduites de 165 mégatonnes par rapport aux niveaux projetés, ce qui représente une quantité supérieure aux émissions combinées des provinces de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Des exigences strictes seront imposées aux installations existantes dans tous les secteurs industriels afin d'améliorer chaque année leur rendement au chapitre des émissions. Les usines dont l'exploitation a commencé en 2004 ou après auront à satisfaire des exigences encore plus strictes basées sur des normes de combustible propre. Les nouvelles usines de sables bitumineux et les centrales thermiques au charbon entrant en exploitation en 2012 ou ultérieurement devront satisfaire aux exigences les plus strictes qui soient.

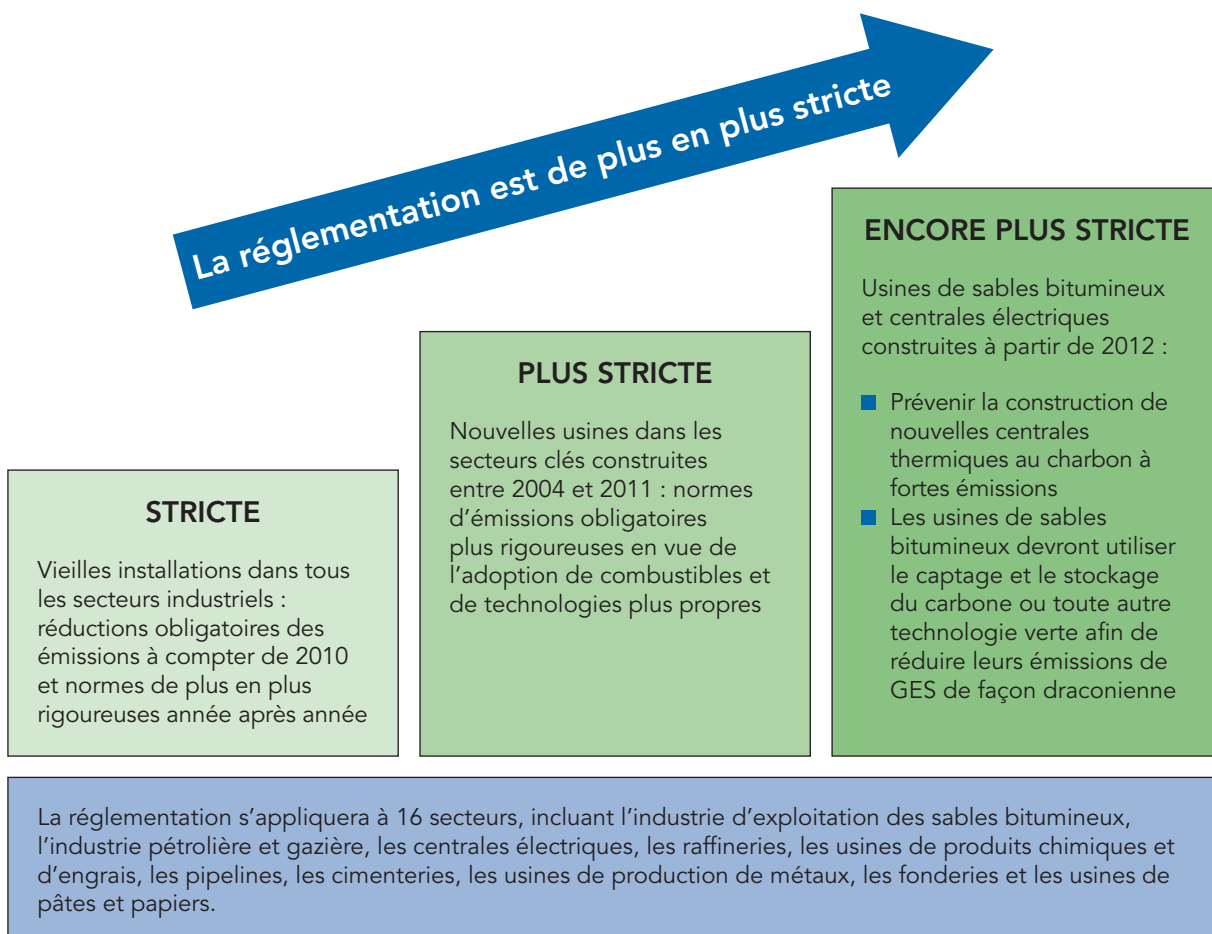
Les sables bitumineux préoccupent particulièrement notre gouvernement. Les sables bitumineux sont l'une des plus grandes richesses naturelles du Canada, et un important moteur de notre économie. Nous avons cependant la responsabilité envers les générations futures de nous assurer que cette ressource soit exploitée d'une façon qui soit respectueuse de l'environnement. Sans la prise de mesures supplémentaires bien ciblées dès aujourd'hui, les émissions produites par l'exploitation des sables bitumineux augmenteront de façon importante au cours des prochaines années. Le gouvernement du Canada exigera des installations d'exploitation des sables bitumineux de respecter de nouvelles normes très strictes concernant leurs émissions de gaz à effet de serre. Les installations qui entreront en opération en 2004 ou ultérieurement devront faire face à une norme encore plus stricte sur l'utilisation de combustibles propres. Celles qui entreront en opération en 2012 ou ultérieurement devront respecter des cibles d'émissions très sévères qui en fait nécessiteront la mise en œuvre des nouvelles **technologies de captage et de stockage du carbone** pour empêcher le rejet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Cette exigence encouragera par le fait même le développement de nouvelles technologies propres afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.



PRENDRE LE VIRAGE

En même temps, **le Canada doit réduire les émissions polluantes de l'électricité produite par les centrales thermiques au charbon.** Bon nombre de Canadiens ignorent que, dans de nombreuses provinces, la majorité de l'électricité qu'ils utilisent à la maison et au travail est produite dans des centrales thermiques au charbon. Le gouvernement du Canada juge qu'il est tout à fait irresponsable de poursuivre la construction de centrales thermiques au charbon polluantes. Les centrales thermiques au charbon devront se plier à de nouvelles normes strictes d'émissions. **Nous présenterons également un règlement qui, en fait, préviendra la construction de centrales thermiques au charbon à fortes émissions, et ce, à compter de 2012.** Les services publics qui veulent construire des centrales thermiques au charbon dans le futur devront atteindre des cibles basées sur l'utilisation de technologies propres, telles que le captage et le stockage du carbone.

Lutte aux émissions industrielles de gaz à effet de serre



De façon globale, les nouvelles exigences strictes de réglementation permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des secteurs des sables bitumineux et de l'électricité d'environ 90 mégatonnes, ce qui correspond à 55 p. 100 des réductions totales projetées, soit 165 mégatonnes, d'ici 2020. Cela représentera un défi pour ces secteurs, mais le gouvernement est tout à fait confiant qu'ils sont capables de le relever.

Les règlements industriels de notre gouvernement permettront d'atteindre la moitié des réductions nécessaires pour atteindre notre cible nationale de réductions de l'ordre de 20 p. 100 d'ici 2020. Ces règlements modifieront la façon dont le Canada produit et utilise l'énergie et imposeront un prix sur le carbone émis qui augmentera au fil du temps et aura des répercussions sur l'ensemble de l'économie. Le Canada disposera ainsi d'importantes nouvelles mesures incitatives pour l'innovation et de nouvelles occasions pour mettre au point des technologies vertes canadiennes.

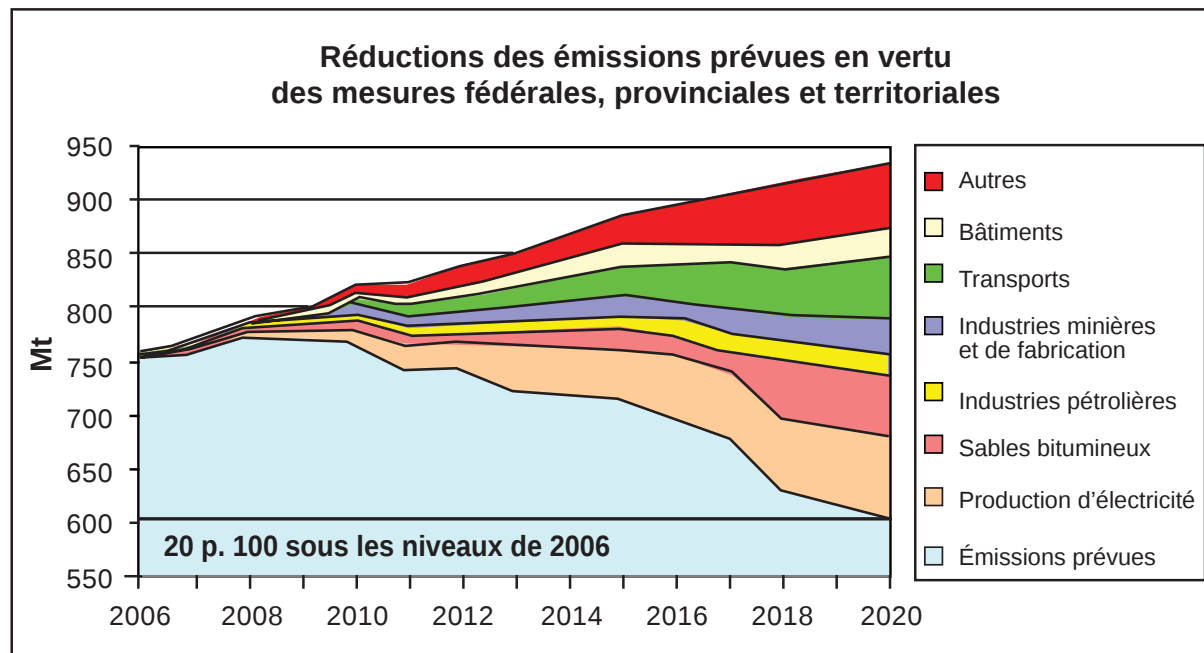
Réduire les émissions provenant

des véhicules et des bâtiments



Le gouvernement du Canada prend des mesures additionnelles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les immeubles et dans le secteur des transports. Ces mesures comprennent :

- **un pourcentage obligatoire d'énergie renouvelable** dans l'essence, le diesel et l'huile de chauffage;



Source : Environnement Canada.



- pour la première fois dans l'histoire canadienne, **une nouvelle norme stricte relative à la consommation de carburant des véhicules personnels, des camions légers** et des véhicules sport utilitaires;
- **de nouvelles exigences en matière d'efficacité énergétique** pour plusieurs produits destinés aux consommateurs et aux entreprises, y compris les lave-vaisselles et les chaudières commerciales;
- de nouvelles normes de rendement à l'échelle nationale qui **interdiront les ampoules incandescentes inefficaces**.

Notre gouvernement a aussi mis en place une vaste gamme de programmes écoACTION qui viennent compléter ses initiatives en matière de réglementation et stimuler la progression des carburants et de l'énergie renouvelable, des maisons et bâtiments éconergétiques, des véhicules et des camions à haut rendement énergétique, ainsi que de meilleures infrastructures en matière de transports en commun.

Nous estimons que les initiatives fédérales qui seront mises en œuvre dans ces secteurs pourront contribuer à réduire de 65 mégatonnes les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux projetés d'ici 2020 – **ce qui équivaut à retirer 16 millions de voitures de la route** ou à éliminer les émissions actuelles du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba.

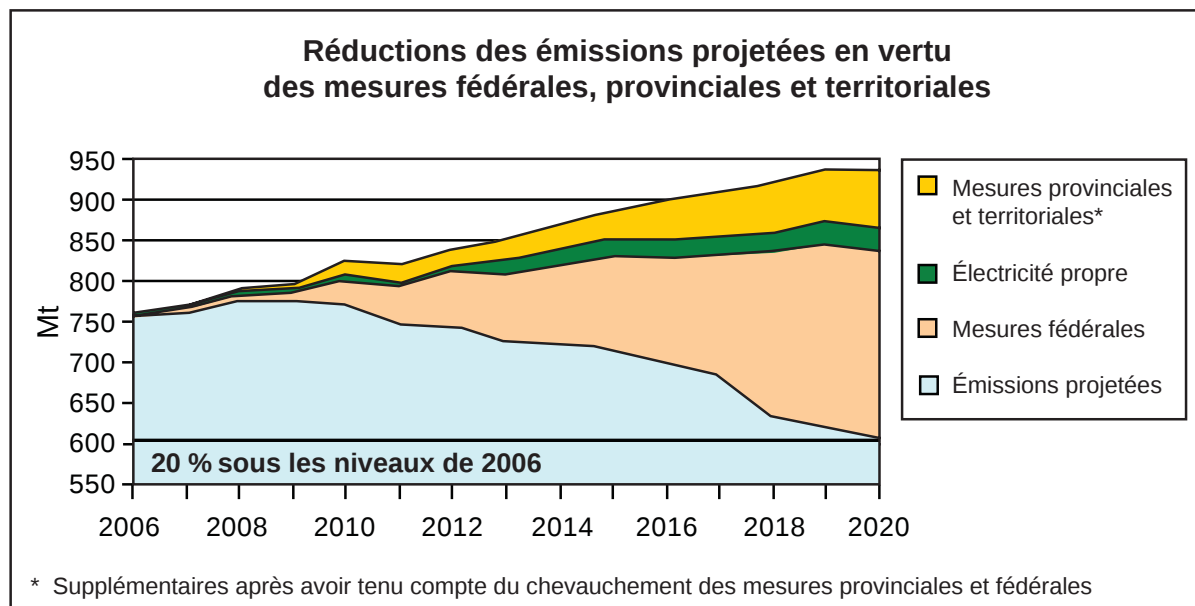
Travailler ensemble



pour une électricité propre

Ces nouvelles mesures fédérales sévères, réglementaires et autres, devraient amener des réductions des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 230 mégatonnes par rapport aux niveaux projetés d'ici 2020. Cela étant dit, même avec l'adoption de ce nouveau règlement rigoureux et la promesse de certaines provinces de fermer leurs centrales thermiques au charbon polluantes et d'augmenter l'utilisation d'énergie renouvelable et nucléaire, on prévoit que les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'électricité seront de 90 mégatonnes en 2020 – ce qui représente toujours la plus importante source de gaz à effet de serre au Canada.

Le gouvernement du Canada veut réduire encore plus **les émissions provenant du secteur de l'électricité**, soit 25 mégatonnes d'ici 2020, ce qui équivaut à fermer sept grandes centrales thermiques au charbon. Nous allons établir un groupe de travail sur l'électricité propre pour travailler avec les provinces et l'industrie et atteindre cet objectif. S'il y a lieu, le gouvernement du Canada est prêt à user de ses pouvoirs de réglementation pour s'assurer d'obtenir ces réductions.



Source : Environnement Canada.

Collaborer avec les provinces



Les gouvernements provinciaux ont déjà pris l'engagement d'atteindre des cibles qui nécessiteraient des réductions des émissions de gaz à effet de serre représentant jusqu'à 300 mégatonnes d'ici 2020. Plus de 200 initiatives provinciales ont été élaborées jusqu'à maintenant en vue de commencer à atteindre ces objectifs. Bien que certaines de ces initiatives chevauchent les mesures fédérales, elles devraient produire une réduction additionnelle des émissions de 40 mégatonnes d'ici 2020. La plupart des provinces ont indiqué qu'elles planifient d'en faire plus pour atteindre leurs objectifs. En 2007, le gouvernement du Canada a versé plus de 1,5 milliard de dollars supplémentaires aux provinces et aux territoires à l'appui de leurs initiatives en matière de changements climatiques.

Nous sommes également convaincus qu'il est réaliste pour les provinces et territoires, qui ont d'importantes responsabilités, comme les codes de construction, la planification et le transport urbain, de prendre des mesures supplémentaires dans ces domaines. Nous nous attendons à ce que les provinces présentent leurs nouvelles mesures qui entraîneront, au minimum, une réduction des émissions de gaz à effet de serre supplémentaire de 35 mégatonnes. Cela permettra au Canada d'atteindre, et même de dépasser, d'ici 2020, son objectif national de 20 p. 100 de réduction des émissions par rapport aux niveaux de 2006.



Nous avons tous



un rôle à jouer

Le Canada jouera un rôle actif dans les négociations visant à élaborer un nouvel accord international sur les changements climatiques incluant des contributions de tous les principaux pays émetteurs, notamment les États-Unis, la Chine et l'Inde. Notre objectif devrait être de couper les émissions globales par deux, au minimum, d'ici 2050. Le gouvernement du Canada s'est engagé à réduire ses émissions de 60 à 70 p. 100 d'ici 2050.

Nous arrêterons la croissance fulgurante de nos émissions de gaz à effet de serre et les réduirons de 20 p. 100 en termes absolus d'ici 2020. **Nous devons donc tous faire un effort**, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les municipalités, l'industrie et les citoyens canadiens. Ensemble, nous pouvons atteindre un tel objectif. Pour ce faire, nous devons :

- mettre en place **des technologies de captage et de stockage du carbone** à grande échelle, ou autres **technologies écologiques** intéressantes;
- **produire 90 p. 100 de notre électricité à partir de sources qui ne produisent aucune émission de gaz à effet de serre**;
- multiplier par 20 la production d'électricité à partir de sources renouvelables comme **le vent et les marées**;
- **réduire d'au moins 50 p. 100 les émissions de gaz à effet de serre provenant de la combustion du charbon**;
- **accroître de 20 p. 100 le rendement énergétique moyen des véhicules neufs**;
- **améliorer l'efficacité énergétique au Canada d'environ 20 p. 100**.

Ces mesures, et d'autres, modifieront la trajectoire prise par le Canada en matière d'émissions de gaz à effet de serre. **Le Canada passera d'une croissance rapide à une réduction absolue de 20 p. 100** par rapport aux niveaux de 2006 – soit une réduction de 330 mégatonnes par rapport aux niveaux projetés en 2020.

Atteindre ces objectifs d'ici 2020 représente un défi réel. Cependant, le gouvernement du Canada croit en l'ingéniosité, l'engagement et en la volonté de tous les Canadiens de relever le défi des changements climatiques tout en assurant la croissance de notre économie.

Ensemble, nous pouvons relever le défi et réussir.

www.ecoaction.gc.ca
1 800 O-Canada

